

# Bruxelles augmente les aides d'État aux agriculteurs jusqu'à 25 000 euros

© 22/02/2019 |  Terre-net Média

La Commission européenne va dès la mi-mars augmenter la capacité des États membres à aider leurs agriculteurs « en cas de crise », a annoncé à l'AFP le commissaire à l'agriculture Phil Hogan, reconnaissant que l'Union européenne ne s'était pas montrée assez généreuse dans le passé.



Le  
commissaire  
européen à  
l'agriculture  
Phil Hogan,  
lors de la  
présentation  
des  
conclusions  
de la Task  
Force sur les  
marchés  
agricoles, au  
Parlement  
européen  
en janvier  
2017.  
(©European  
Union 2017  
- Source :  
EP)

**AFP : Pourquoi prendre la décision de relever le plafond des aides dites « de minimis », qui permettent aux autorités nationales de soutenir les agriculteurs sans passer par une autorisation préalable de la Commission ?**

*Phil Hogan (PH) : Nous proposons d'augmenter le plafond de minimis de 66 %, de 15 000 euros par agriculteur sur trois ans, à 25 000 euros. Nous avons eu de nombreux exemples au cours des dernières années où nous avons le sentiment que les règles en matière d'aides d'État n'étaient pas assez généreuses pour aider les États membres à faire face, de temps en temps, à une crise dans leur pays. En même temps, nous ne voulons pas que les chiffres soient trop élevés au point de provoquer des distorsions de concurrence. Nous aurions été critiqués pour ne pas avoir des règles du jeu équitables. C'est donc un équilibre que nous nous efforçons d'atteindre.*

**AFP : En quoi législation européenne a-t-elle évolué depuis un an et votre dernière visite au Salon de l'agriculture - dont la 56e édition s'ouvre samedi à Paris - notamment pour renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs?**

*PH : Nous avons publié nos propositions pour la réforme de la Politique agricole commune (Pac), qui visent à simplifier et moderniser cette politique, à donner les opportunités pour renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne de production alimentaire. Nous avons introduit une nouvelle directive pour une harmonisation minimum afin d'interdire certaines pratiques commerciales déloyales, l'annulation de contrat en dernière minute, et nous avons amélioré la position des agriculteurs dans les organisations de producteurs.*

**AFP : Où en est-on de la réforme de la prochaine Pac, post-2020?**

*PH : Sur l'approche générale, nous attendons désormais que la commission Agriculture du Parlement européen finisse son travail sur les propositions de la Pac d'ici début avril, et du côté des ministres de l'agriculture d'ici fin juin, sous la présidence roumaine. Si bien qu'à l'automne le nouveau Parlement élu et le Conseil seraient capables d'avoir de véritables négociations, à l'approche des discussions sur le budget pluriannuel (le cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027, ndr).*

**AFP : Des coupes sont attendues dans le budget de la Pac, qui inquiètent notamment en France. Où en sont les discussions?**

*PH : J'apprécie beaucoup le soutien du président Macron et du gouvernement français (...) à une Pac bien financée, et entièrement financée. Il sera intéressant de voir comment ils pourront obtenir le soutien de tous les autres États membres pour cet objectif très important. C'est bien d'avoir une puissance agricole européenne très forte comme la France pour soutenir ce que j'essaie de réaliser moi-même. Mais c'est une situation budgétaire difficile dans le contexte du Brexit et d'autres priorités mentionnées par les États membres, y compris la France, comme la sécurité, la migration et la défense. Nous espérons obtenir une bonne solution d'ici la fin de l'année. Nous avons déjà obtenu 95 % des fonds pour la prochaine Pac. Nous devons bien sûr nous battre politiquement pour les 5 % restants. Nous devrions l'envisager d'une manière positive, nous avons réalisé beaucoup de choses... et nous espérons que nous pourrions faire plus avec l'aide de la France entre maintenant et la fin de l'année.*